



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

<b>Groupe de document :</b>	26-3258-6	<b>Numéro de la version :</b>	4.01
<b>Date de parution :</b>	2020/10/28	<b>Remplace la version datée de :</b>	2019/02/26

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

TROUSSE 5671 (LUBRIFIANT A LA SILICONE)

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisations recommandées

Électrique

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des marchés des produits électriques  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Courriel :**

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:**

10-2656-6

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 10-2656-6  
**Date de parution :** 2023/05/10  
**Numéro de la version :** 16.07  
**Remplace la version datée de :** 2023/05/10

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

LUBRIFIANT DE SILICONE

#### Numéros d'identification de produit

78-8004-2585-8	78-8007-1728-8	78-8125-9728-0	78-8126-6088-0	80-6108-3463-4
CE-1006-6452-9	CE-1006-7115-1	DE-7110-0302-5	DE-7110-0510-3	DE-7110-0803-2
DE-7110-0809-9	DE-7110-0811-5	DE-7110-0813-1	DE-9999-6748-7	H0-0021-9083-5
H0-0021-9087-6	H0-0021-9089-2	H0-0021-9091-8	KE-2320-9117-0	KE-2320-9118-8
KE-2320-9119-6	KE-2320-9120-4	KE-2320-9123-8	KE-2320-9144-4	KE-2320-9145-1
KE-2320-9156-8	KE-2320-9157-6	KE-2320-9158-4	KE-2320-9160-0	KE-8000-8111-6
KE-8000-8585-1	KE-8000-8586-9	TE-1000-5610-6	TE-1000-5611-4	UU-0009-1463-8
UU-0080-7688-5				

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

GRAISSE SILICONE POUR RACCORDS ÉLECTRIQUES

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des marchés des produits électriques  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

**2.2. Éléments d'étiquette****Terme d'avertissement**

Ne s'applique pas.

**Symboles :**

Ne s'applique pas.

**Pictogrammes**

Non applicable.

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
GRAISSE DE SILICONE	63148-62-9	75 - 95	Siloxanes et Silicones, Di-Me
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	112945-52-5	5 - 25	Silice amorphe sublimée exempte de cristaux

**SECTION 4 : Premiers soins****4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Ne s'applique pas.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

### Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Formaldéhyde	Durant la combustion
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### 8.2.2. Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

**Protection de la peau/des mains**

Des gants ne sont pas nécessaires.

**Protection respiratoire :**

Dans des conditions normales d'utilisation, les expositions aériennes ne devraient pas être suffisamment importantes pour nécessiter une protection respiratoire.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide grasse
<b>Aspect physique spécifique:</b>	GRAISSE
<b>couleur</b>	Blanc clair
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>pH</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Point d'ébullition</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Point d'éclair :</b>	Pas de point d'éclair
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non Classifié
<b>Limites d'explosivité (LIE)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Limites d'explosivité (LSI)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>pression de vapeur</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;</b>	<i>Ne s'applique pas</i>
<b>Densité</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Densité relative</b>	1,02 - 1,6 [Ref Std:Eau=1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Néant
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Viscosité / Viscosité Cinématique</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Taille moyenne de particules</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Masse volumique</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Masse moléculaire</b>	<i>Pas de données disponibles</i>
<b>Point de ramollissement</b>	<i>Pas de données disponibles</i>

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4 Condition à éviter**

Non déterminé

**10.5 matériaux incompatibles**

Agents oxydants forts.

Acides puissants

Bases fortes

Agents réducteurs

**10.6 Produits de décomposition dangereux****Substance****Condition**

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

**SECTION 11 : Renseignements toxicologiques**

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Signes et symptômes d'exposition**

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

**Inhalation :**

Aucun effet sur la sante connu.

**Contact avec la peau :**

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

**En cas de contact avec les yeux :**

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

**Ingestion :**

Aucun effet sur la sante connu.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
GRAISSE DE SILICONE	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg

**LUBRIFIANT DE SILICONE**

GRAISSE DE SILICONE	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

Nom	Espèces	Valeur
GRAISSE DE SILICONE	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

Nom	Espèces	Valeur
GRAISSE DE SILICONE	Lapin	Aucune irritation significative
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Espèces	Valeur
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Homme et animal	Non classifié

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

Nom	Voie	Valeur
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	In Vitro	N'est pas mutagène

**Cancérogénicité :**

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse

**Organe(s) cible(s)**



**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline	Inhalation	système respiratoire   silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Si aucune autre option d'élimination n'est disponible, le déchet peut être placé dans un site d'enfouissement conçu pour les déchets industriels.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

**SECTION 15 : Renseignements réglementaires****15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

**SECTION 16 : Autres renseignements**

**Classement des risques par la NFPA****Santé: 0 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun**

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

**Classement des risques par le HMIS****Santé: 0 Inflammabilité: 1 Dangers physiques : 0 Protection personnelle: X - See PPE section.**

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

<b>Groupe de document :</b>	10-2656-6	<b>Numéro de la version :</b>	16.07
<b>Date de parution :</b>	2023/05/10	<b>Remplace la version datée de :</b>	2023/05/10

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**